

Citoyens

de demain

Maison de la démocratie, l'Assemblée nationale est particulièrement qualifiée pour jouer un rôle moteur dans l'éducation à la citoyenneté, mission dont l'importance apparaît chaque jour plus essentielle. Forte d'une véritable expertise quotidienne, elle propose aujourd'hui une panoplie complète d'outils pédagogiques, dont, au premier chef, le Parlement des enfants.

Députés d'un jour

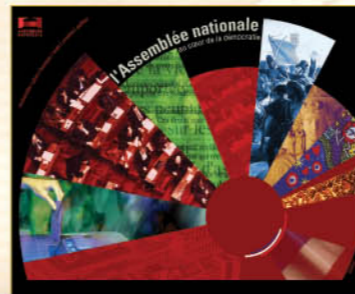
Réuni au Palais Bourbon, le 19 mai, pour la 8^e année consécutive, le Parlement des enfants a, cette année encore, constitué le moment fort de l'action pédagogique menée, au jour le jour, par l'Assemblée. Les 577 députés juniors ont une nouvelle fois fait preuve de sérieux, d'imagination et de civisme lors de cette nouvelle édition du Parlement des enfants. Ils ont également montré leur sensibilité à l'actualité.

En effet, la proposition de loi adoptée, qui vise à faciliter les échanges, les rencontres et les discussions entre les enfants et leurs parents incarcérés, aurait très bien pu être le prolongement direct des travaux menés par les députés «seniors» au sein de la commission d'enquête sur les prisons. Présentée par les élèves de la classe de CM2 de l'école primaire de Bernardwiller (académie de Strasbourg), cette proposition, reprise, comme le veut la tradition, par Germain Gengewin, a vocation à devenir loi de la République après son adoption par le Parlement, comme ce fut déjà le cas pour quatre autres propositions issues du Parlement des enfants.

Instruction civique multimédia

Point d'orgue de son action pédagogique, le Parlement des enfants ne constitue toutefois qu'un exemple - certes, le plus médiatique - des efforts quotidiens déployés par l'Assemblée pour promouvoir le civisme et la citoyenneté. Elle a ainsi distribué un «kit pédagogique», qui permet aux députés de familiariser les adultes de demain avec l'Assemblée nationale, visitée chaque année par plusieurs dizaines de milliers de jeunes.

Autre outil, le cédérom «L'Assemblée au cœur de la démocratie» : véritable encyclopédie multimédia comprenant animations audiovisuelles, documents iconographiques, textes imprimables, jeu-test de connaissances, etc. Soucieuse de s'ouvrir au plus grand nombre de nos concitoyens, l'Assemblée a décidé de diffuser ce cédérom gratuitement, à 200 000



«L'Assemblée au cœur de la démocratie»



Marie-Hélène Aubert,
Vice-présidente de
l'Assemblée nationale,
Présidente de la Délégation
du Bureau chargée
de la communication



exemplaires, dans l'édition du mois de septembre du «Monde 2», accompagné d'un reportage photos consacré par ce mensuel à «l'Hôtel de la République».

Enfin, parce que les outils modernes de communication sont souvent les plus attractifs pour les jeunes, le site internet propose depuis peu un espace pédagogique et ludique refondu, préfigurant la mise en place d'un «site parlementaire junior». Cet espace permet notamment d'accéder à une version multimédia du «kit pédagogique» mis à la disposition des députés.



Le kit pédagogique

L'Assemblée en ligne... directe !

Créé au mois de mai 1998, le site Internet de l'Assemblée nationale (www.assemblee-nationale.fr) s'est vite affirmé comme l'un des sites publics les plus consultés par les internautes. Il a entièrement fait peau neuve en avril pour permettre un accès encore plus facile à un contenu foisonnant, puisque plus de 75 000 fichiers sont en ligne.

Accès simplifié aux rubriques, nouveau moteur de recherche, ressources en lignes enrichies, tout concourt à faire de cette «version 2» un outil à la fois agréable et fonctionnel pour tous ceux qui cherchent à s'informer sur les activités de l'Assemblée. Grâce à une «boutique électronique», pendant virtuel du Kiosque de l'Assemblée, tous les documents parlementaires peuvent être commandés et payés en ligne. Le site a reçu 1,5 million de visiteurs au cours de l'année.



Patrimoine
DE L'ASSEMBLÉE

Un peu d'histoire...



> La bacchante de l'hôtel de Lassay

Les deux statues qui ornent le perron de l'escalier sur le jardin, Ariane et Bacchus, auraient été transportées du château de Chantilly à l'hôtel de Lassay quand le prince de Condé s'y réinstalla en 1814.



Sécurité routière : l'affaire de tous

Réduire les accidents de la route. Tel était l'objectif de l'une des dix propositions de loi soumises au vote du 8^eme Parlement des enfants.

Conscients que la sécurité routière est l'affaire de tous, le Président et les Questeurs de l'Assemblée

nationale, en liaison avec la délégation interministérielle à la sécurité routière, ont organisé, du 15 au 17 mai, trois journées de sensibilisation à la prévention routière au Palais Bourbon. Qu'ils soient élus, assistants parlementaires ou fonctionnaires,

tous étaient appelés à participer aux ateliers d'information et d'expérimentation proposés par les différentes autorités parties prenantes.